

Les villes candidates au bénéfice des grands projets de ville.

renouveler la ville



Renouveler et embellir une ville où il fera bon vivre.

Les comités de quartiers, les associations seront associés à la définition des besoins.

La concertation, l'échange, la circulation de l'information seront développés. Afin de solenniser cet engagement, le conseil municipal délibérera sur les modalités de concertation.

Associer la population à l'élaboration du diagnostic et à la définition des actions

Le maire, Maurice Paul a annoncé: «la mise en place d'un comité de pilotage associant les services de l'Etat, les chambres consulaires, les professionnels de l'urbanisme, les services municipaux, la SEMADER (Société d'économie mixte du conseil régional), la Caisse des dépôts, la région, le département et l'Europe». C'est ce comité de

pilotage, véritable outil technique qui va rapidement établir un diagnostic global prenant en compte tous les besoins de l'ensemble de la ville. La mise de fond de l'Etat sera conséquente.

Une bouffée d'oxygène

Des chiffres ont été annoncés: 200 millions de francs qui seraient augmentés par l'apport financier de la région, du département, de l'Europe, multipliant ainsi la mise de l'Etat par quatre ou cinq.

C'est une belle bouffée d'oxygène pour renouveler la ville, un levier important pour réaliser tous les grands projets lancés par la municipalité, et notamment, le projet global urbain.

Claude Alberto



La ville de La Seyne va faire peau neuve avec la réalisation des grands projets.

des actions de renouvellement urbain avec des opérations de démolition, de reconstruction, de transformation de logements dans le but précis, intégré dans un projet global: ouvrir les quartiers vers l'extérieur, créer des flux de circulation et d'échanges, améliorer l'environnement, clarifier les espaces, valoriser les terrains. Mais aussi, des opérations d'aménagement des espaces publics en lien avec les demandes des habitants du quartier et des opérations de revitalisation économique visant à faire revenir le commerce de proximité et les

entreprises, le tout assorti de garanties ou d'incitations financières. Et puis, nombre d'actions destinées à améliorer la vie quotidienne des habitants des quartiers en difficulté. Un gros effort sera fait pour améliorer le service public, les équipements sportifs et socioculturels.»

La population consultée

Tout projet social doit répondre à une demande indique le maire: «Les attentes des habitants doivent s'exprimer car ils sont les premiers concernés par les GPV.»

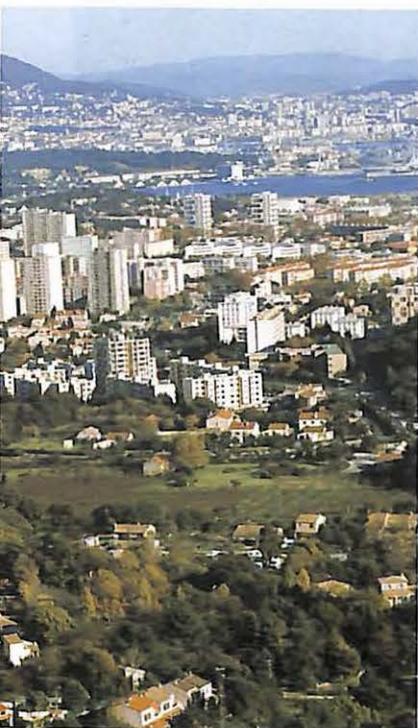
MOBILISER TOUTES LES ÉNERGIES

Le lendemain de l'annonce officielle du choix de La Seyne dans le dispositif Grands projets de villes, le maire, Maurice Paul, au cours d'une conférence de presse, a rappelé que «si La Seyne a été retenue dans ce dispositif, ce n'est pas le fait du hasard, c'est parce que, en amont, un travail important, sérieux et reconnu par le gouvernement a été effectué dans la préparation de dossiers assurant la mutation de la ville: l'aménagement du nouveau centre urbain sur le site des anciens chantiers, la traversée de la ville, le rééquilibrage des quartiers, protéger et valoriser l'environnement, assurer la cohésion sociale, intensifier la mutation économique, dédensifier le parc de logements sociaux...»

Le Grand Projet Urbain préparé par la municipalité rentre bien dans ce cadre voulu par l'Etat. D'ailleurs des résultats très intéressants sont à mettre à l'actif de cette volonté municipale. Par exemple, la zone

franche a déjà créé un millier d'emplois. Le maire insiste sur les acquis pour le site des anciens chantiers avec la réalisation du complexe cinématographique de 12 salles, l'installation d'un pôle d'entretien et de réparation de la grande plaisance avec la ville de Saint Tropez, la construction du CFA tourné vers les métiers de la mer, la venue du Foch, la pérennisation de l'IUFM ou encore l'installation d'un Institut universitaire de technologie. Des grandes réalisations qui vont voir le jour dans les mois qui viennent.

C.A.



Maurice Paul et Vincent Boujnade. ▶

